



BULLETIN OFFICIEL DU DISTRICT LIÈGE-NAMUR-LUXEMBOURG  
DE LA FÉDÉRATION FRANCOPHONE BELGE DE NATATION A.S.B.L. - [N°209 novembre 2021](#)

Éditeur responsable: Remy Crahay Avenue Rogier 28/1A B-4000 LIEGE Tél.: 04 225 12 32 Gsm : 0499/39 91 30  
Courriel: remy.crahay50@gmail.com

**Compte rendu de la réunion du samedi 06 novembre 2021 à Seraing**

La séance est ouverte par le Président Pierre Salembier.

**Présents bureau :** Mesdames Geneviève Lugentz, Stéphanie Doucet, Messieurs Pierre Salembier, Remy Crahay, Thierry Klein, Laurent Urbain.

**Absent et excusé :** Monsieur Remi Jaymaert

**Invités présents :** Madame Rosemay Deponthieux (CSN), Monsieur Bruno Gosuin (CA)

**Invités Excusés :** Madame Maria Willems (CSEL).

**1. Remarques sur la rédaction du procès-verbal du 04 septembre 2021 :**

Pas de remarques.

**2. Challenge FFBN Non licenciés :**

An vu que nous avons 6 dates de compétitions dans le calendrier, nous avons décidé de maintenir les 2 groupes afin de ne pas augmenter la longueur des compétitions.

Le 1<sup>er</sup> groupe avec les clubs : CHTHN, CNMA, MOSAN, NCH, SSSV

Le 2<sup>ème</sup> groupe avec les clubs : CAB, ESN, FLIPP, THN, **NOC (FNCS ?)**

Le 1<sup>er</sup> groupe : 1<sup>ère</sup> compétition le NCH le 23 janvier 2022

2<sup>ème</sup> compétition le SSSV le 06 mars 2022

3<sup>ème</sup> compétition le MOSAN le 29 mai 2022

Le 2<sup>ème</sup> groupe : 1<sup>ère</sup> compétition le THN le 28 novembre 2021

2<sup>ème</sup> compétition le THN le 24 avril 2022

3<sup>ème</sup> compétition le FLIPPERS le 12 juin 2022

L'organisation des compétitions se fera comme ceci pour les deux groupes :

- La 1<sup>ère</sup> compétition prendra la 1<sup>ère</sup> manche
- La 2<sup>ème</sup> compétition prendra la 3<sup>ème</sup> manche
- La 3<sup>ème</sup> compétition prendra la 5<sup>ème</sup> manche

Rappel du règlement, les nageurs concernés sont ceux qui sont né en 2015, 2014, 2013 et 2012.  
Le challenge n'étant pas complet, il n'y aura pas de classement individuel ni de classement club donc pas de trophées individuels et clubs cette année.

Rappel des différentes manches : **les 100 m uniquement pour les nageurs 2013 et 2012**

1 <sup>ère</sup> compétition 1 <sup>ère</sup> Manche	25 m dos      50 m dos 25 m crawl    50 m crawl 25 m brasse   50 m brasse 100 m crawl 100 m dos 100m brasse	3 courses maximum 1 seul 100 m au choix
2 <sup>ème</sup> compétition 3 <sup>ème</sup> Manche	25 m dos      50 m dos 25 m crawl    50 m crawl 25 m brasse   50 m brasse 100 m crawl 100 m dos 100m brasse	3 courses maximum 2 100 m au choix
3 <sup>ème</sup> compétition 5 <sup>ème</sup> Manche	25 m dos      50 m dos 25 m crawl    50 m crawl 25 m brasse   50 m brasse 100 m crawl 100 m dos 100m brasse	3 courses maximum

## REGLEMENT pour cette année « covid »

### 1. Clubs partenaires

Le challenge est ouvert uniquement aux clubs affiliés auprès de la FFBN ET VZF (1 club maximum, participation mais pas organisation) ayant répondu favorablement à l'invitation du district.

### 2. Nageurs

Les participants au challenge doivent être régulièrement inscrits et assurés auprès de leur club.

Le challenge est ouvert aux nageurs nés **de 2012 à 2015**.

La catégorie d'âge du nageur est déterminée par année d'âge (2012-2013-2014-2015)

**Le challenge est ouvert aux nageurs « licenciés sportifs » et pas aux « licenciés compétiteurs »**

Le nombre de nageurs pouvant participer au challenge pour chaque club est illimité.

### **3. Organisation générale du challenge.**

Lors de chaque manche, chaque nageur participe à 3 courses maximum de styles différents.  
Les nageurs concourent par année d'âge, par sexe, et par style de nage

### **4. Gestion financière**

A régler par le district et les clubs participants

Pas de droit d'inscription

3 € entrée et programme compris

### **5. Organisation des différentes manches.**

Les différentes manches ont lieu pendant la saison sportive, seront fixées par le bureau du district et seront organisées par un club partenaire **et selon le protocole « COVID »**

### **6. Arbitrage**

Chaque manche est placée sous la direction d'un responsable désigné par le district

Les motifs de déclassement retenus seront les suivants :

- Avoir nagé dans un autre style que celui prévu par le programme.
- N'avoir pas nagé la totalité de la distance.

### **7. Récompenses**

Pour chaque course individuelle médailles aux 3 premiers et diplôme de participation à TOUS filles et garçons séparés

### **8. Inscriptions**

Les clubs participants doivent communiquer leurs inscriptions au secrétaire du club organisant la manche du challenge au plus tard pour le mercredi qui précède la manche concernée

### **9. résultats**

Les résultats reprennent les performances réalisées par tous les nageurs.

Les résultats sont communiqués aux clubs participants.

Les résultats sont envoyés à la FFBN à l'adresse [k.braham@ffbn.be](mailto:k.braham@ffbn.be)

Au secrétariat du district LNL [remy.crahay50@gmail.com](mailto:remy.crahay50@gmail.com)

### **3. Echos des comités :**

**Conseil d'administration :** RAS

**Comité sportif Natation :** Championnats francophone jeunes 12 et 13 février 2022 à La Louvière  
Championnats Francophones Open 19 et 20 février 2022 à Charleroi  
EthiasTrophy 07 et 08 mai 2022 à Charleroi

**Comité sportif eau libre :** RAS

**Comité sportif masters :** RAS

#### 4. Records de District :

<b>Records de District améliorés du 02/08/2021 au 08/11/2021</b>
--

Noms	Année	Sexe	Clubs	Style	Age	Date	Lieu	ARD
				<b>50 Brasse</b>				
Gaspard Florine	2001	F	CNB	00.29.70	Seniors	06-11-21	Kazan	00.30.54
				<b>100 Brasse</b>				
Gaspard Florine	2001	F	CNB	01.05.83	Seniors	02-11-21	Kazan	01.05.97
Gaspard Florine	2001	F	CNB	01.05.58 (1/2F)	Seniors	02-11-21	Kazan	01.05.83
				<b>100 m 4 Nages</b>				
Bajot Clémence	2011	F	LGN	01.18.86	10 ans	23-10-21	Embourg	01.19.95

#### 5. Rapports des délégués aux fêtes :

Le 02 octobre à Bastogne: RAS

Le 10 octobre à Ans : RAS

Le 23 octobre à Embourg AM: RAS.

Le 23 octobre à Embourg PM: RAS.

Le 24 octobre à Embourg AM: RAS.

Le 24 octobre à Embourg PM: RAS.

Le 31 octobre à Waremme: RAS.

##### Les clubs suivants seront pénalisés pour officiels manquants :

Le 02 octobre à Bastogne: PERRON (1), CEBENA (1),SSSV(1).

Le 23 octobre à Embourg AM: COUNT (1), MOSAN (1), NCH (1)

Le 23 octobre à Embourg PM:NCH (1), WN(1) (district BCBW),

Le 24 octobre à Embourg AM: CNSW(1) (district BCBW), COUNT (1), NCH (2), VN (1).

Le 24 octobre à Embourg PM : COUNT (1), NCH (2), VN (1), WN(1) (district BCBW).

Le 31 octobre à Waremme: NCH(2).

##### Les clubs suivants seront pénalisés pour délégués non présentés :

Néant

##### Les clubs suivants auront un bon à valoir sur les amendes d'officiels pour officiels en plus :

Le 02 octobre à Bastogne:CNA (1), ENW (1).

Le 10 octobre à Ans: FLIPP (1), MOSAN (1), TAN (1).

Le 23 octobre à Embourg AM: ESN (1), PERRON (1).

Le 23 octobre à Embourg PM: PERRON (2).

Le 24 octobre à Embourg AM:SSSV (2),WN(2) (district BCBW).

Le 24 octobre à Embourg PM : ESN (1), SSSV (2).

Le 31 octobre à Waremme: MOSAN (1), SSSV (1).

## **Record de Belgique.**

Bravo à **Florine Gaspard** de CNB qui a battu le record de Fanny Lecluyse en 50 m brasse aux CE à Kazan en bassin de 25 m en 29,70.

La séance est levée à 16h30

Prochaine réunion le 18 décembre à 14h00

Le Secrétaire  
Remy Crahay